

BAC
PROFESSIONNEL

PILOTAGE DE SYSTÈMES DE PRODUCTION AUTOMATISÉE

FORMATION EN APPRENTISSAGE

Devenez CONDUCTEUR DE LIGNE DE PRODUCTION

Vous assurez le bon fonctionnement d'une ou plusieurs lignes de fabrication de produits alimentaires composée(s) de machines automatisées en respectant les objectifs de productivité, qualité, hygiène et sécurité.

Partenaire de l'IFRIA-LR :



CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être titulaire d'un CAP, BEP dans le domaine Technique ou avoir une seconde validée.
- Être âgé de moins de 26 ans au premier jour du contrat d'apprentissage (la formation est ouverte également aux candidats âgés de plus de 26 ans dans le cadre de la professionnalisation)

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- UN BAC PROFESSIONNEL TECHNIQUE RECONNU ET FINANCÉ
- UN ACCOMPAGNEMENT POUR LA RECHERCHE D'ENTREPRISE
- UN APPRENTISSAGE RÉMUNÉRÉ DANS UNE INDUSTRIE ALIMENTAIRE
- UNE VOIE D'INSERTION PROFESSIONNELLE PRIVILÉGIÉE OU UNE POSSIBILITÉ DE POURSUITE D'ÉTUDES
- UN MÉTIER ÉVOLUTIF, DES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

POUR CANDIDATER :

Remplir un dossier de candidature sur le site

www.ifria-lr.com

Après validation des dossiers, les candidats admissibles sont convoqués à des entretiens ayant pour objectif d'évaluer leur motivation et leur projet professionnel.

L'inscription n'est définitive qu'après conclusion du contrat d'apprentissage avec une entreprise et dans la limite des places disponibles en formation.

Institut de Formation Régional des Industries Alimentaires du Languedoc-Roussillon

Parc de Bellegarde - bâtiment B - 1 chemin de Borie - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

04 99 74 28 00 - email : contact@ifria-lr.com - www.ifria-lr.com

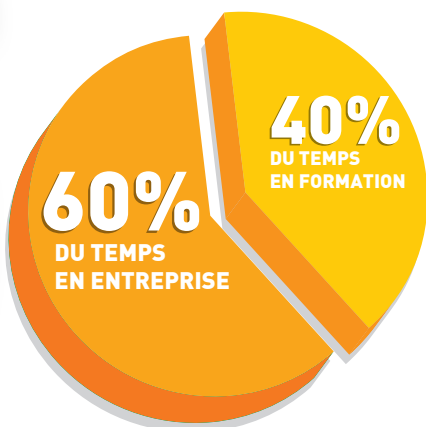
EN INTÉGRANT LE **BAC PROFESSIONNEL PSPA**, VOUS SIGNEZ UN **CONTRAT D'APPRENTISSAGE DE 2 ANS** AVEC :

- **Un statut de salarié en CDD** avec les droits et les obligations qui s'y rapportent (rémunération, couverture sociale, congés, horaires de travail...)
- **Un salaire à hauteur d'un pourcentage du SMIC** selon l'âge et l'année d'exécution du contrat.

les 

Une aide aux frais de vie : le Conseil Régional et l'IFRIA-LR apportent des aides aux apprentis en fonction de leurs situations et contraintes liées au dispositif apprentissage.

Un accompagnement de l'IFRIA-LR dans la recherche de logement près du centre de formation.



UNE FORTE IMPLICATION DU MONDE PROFESSIONNEL

Depuis sa création, l'IFRIA-LR a tissé des liens privilégiés avec plus de 300 entreprises : de la PME aux grands groupes alimentaires.

Ces entreprises sont impliquées tout au long du processus de formation :

- **RECRUTEMENT** : Des jurys de professionnels sélectionnent avec l'IFRIA-LR les candidats à la formation.
- **SUIVI** : En entreprise, le maître d'apprentissage a pour mission d'accompagner l'apprenti dans l'acquisition de ses compétences tout au long de son parcours de formation. Un point régulier est assuré par l'IFRIA-LR aux dates de visites qu'il organise en entreprise.
- **ENSEIGNEMENT** : Des professionnels du secteur interviennent dans le cadre de certains modules de formation.
- **INTÉGRATION** : Par son positionnement, l'IFRIA-LR facilite l'intégration définitive de l'apprenti en entreprise.

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

1 EMPLOI

1 FORMATION

1 MÉTIER

Rythme d'alternance : 2 semaines en formation au Formeur de la CCI à Nîmes / 2 semaines en entreprise
Contenu pédagogique : 1350 h de formation

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	VOLUME HORAIRE
Enseignement Général : Français, Histoire/Géo, Langues Etrangères, Eps...	462
Enseignements Scientifiques : Mathématiques, Sciences Physiques	168
Gestion et Automatisation de la production : Electricité, Automatismes, Hydraulique, Pneumatique...	273
Enseignements Pratiques : Analyse De Données De Production, Mécanique, Maintenance, Prévention	300
Divers : Habilitation Electrique, Sécurité/Qualité, Informatique, Epreuves blanches...	147


Association Nationale des
Industries Alimentaires


O.P.C.A. DU SECTEUR
AGRO-ALIMENTAIRE




Fonds Social Européen